



Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci
info@mun-ndm.ca
www.mun-ndm.ca

Rapport de la mairesse sur la situation financière de la municipalité



Madame Isabelle Parent, Mairesse

maresses@mun-ndm.ca

RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport sur la situation financière de la municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci tel que prévu à l'article 176.2.2 du *Code municipal du Québec*. Ce rapport traitera des états financiers de 2023, du rapport du vérificateur, des réalisations des dernières années ainsi que des orientations générales du budget 2024.

RAPPORT FINANCIER 2023

Les états financiers couvrant l'exercice terminé au 31 décembre ont été audités par la firme DCA Experts-conseils.

Notre rapport financier a été audité et suite à la réalisation de son mandat, le vérificateur, dans le rapport de l'auditeur indépendant, est d'avis que "les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2023, ainsi que les résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public".

Revenus totaux	4 779 542	
Charges de fonctionnement	4 837 751	
Excédent (déficit) avant conciliation à des fins fiscales	(58 209)	
Amortissement des immobilisations	469 101	
Remboursement de la dette à long terme	(231 274)	
Activités d'investissement	(48 890)	
Affectation des fonds réservés et du surplus	70 864	
Excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales	(245 929)	
Solde du surplus accumulé non affecté et des fonds réservés	121 015	

DÉFICIT DE L'EXERCICE À DES FINS FISCALES

Le déficit de l'exercice est occasionné par la budgétisation de revenus de fonctionnement qui doivent être rapporté lors de leur encaissement à savoir;

Fonds carrière et sablière : 100 000\$

Fonds de parcs : 25 000\$

Ces revenus seront constatés dans les résultats de l'exercice que lors de leur utilisation. De plus des revenus en lien avec l'électrification d'une part (FRR Volet 2) de 120 000\$ ont été budgétés dans les revenus de fonctionnement sans que la dépense ne soit aussi budgétée, ce qui occasionne un déficit dans l'exercice. Ces trois éléments correspondent à 245 000\$ de déficit.

Les écritures au bon poste de ces revenus reportés ont été corrigées au budget 2024.

EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ

Notre municipalité dispose donc, au 31 décembre 2023, d'un excédent accumulé non affecté de 121 015 \$ pour faire face aux imprévus et pour réaliser des projets d'investissement.

RÉTROSPECTIVE 2023

- Archives numériques : Suite aux modifications de la Loi sur les Archives, une méthode numérique a été achetée afin de débiter un processus de numérisation des archives de la Municipalité. Cette migration doit se poursuivre en 2024,
- Création d'un poste de coordonnateur(trice) à l'environnement : Afin de répondre aux obligations en matière d'environnement et d'accompagner les citoyens de notre municipalité dans l'application des règlements d'urbanisme,
- Achats communs ou regroupés entre municipalités : Collaborer avec les municipalités voisines lors d'achats ou appels d'offres regroupés,
- Mise en place de patrouilles de sécurité (terrestre et nautique) pour répondre aux demandes de citoyen,
- Poursuite les investissements sur les infrastructures municipales
- Déploiement d'un nouveau service PR événementiel-Intervenants médicaux afin d'apporter des revenus supplémentaires à la municipalité, sans réduire les implications du SSI sur notre territoire

TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX

Conformément à la Loi sur le traitement des élus(e)s et, en vertu de notre règlement municipal numéro 148, le traitement des élus(e)s pour l'année 2023 est le suivant :

MUNICIPALITÉ	Maire	Conseiller	Maire suppléant
Rémunération	29 160	8321	9717
Allocation	14 746	4160	4833

MRC de Matawinie	Maire
Rémunération	11 185
Allocation	5 892

CONTRATS DE PLUS DE 25 000\$

Je vous présente également la liste des contrats, comportant une dépense supérieure à 25 000 \$;

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023

Boisvert et Chartrand	Auditeur externe	31 388.17 \$
CMP Mayer Inc.	Fournitures incendie	32 807.26 \$
Compo Recycle	Matières résiduelles	635 329.16 \$
EBI Environnement	Conteneurs	91 998.92 \$
Entreprises Johe	Équipements	33 418.06 \$
Équipement SH	Véhicules d'urgence	60 448.54 \$
Excavation Pigeon	Déneigement, travaux de chemin	372 245.55 \$
Excavation Normand Majeau	Travaux de chemin	47 640.77 \$
Les sables Fournel et fils inc.	Matériel granulaire	80 078.20 \$
FQM Assurances Inc.	Assurance automobile	51 547.19 \$
GDG Environnement	Contrôle insectes piqueurs	198 991.72 \$
Hydro-Québec	Électricité	48 119.45 \$
Construction JM Poirier	Travaux de chemin	33 920.50 \$
L'Union-vie	Assurances collectives	72 370.50 \$
Manoir de la Riv. Dufresne	Loyer	39 833.97 \$
Ministère du Revenu	DAS	96 590.35 \$
Ministre des Finances	Sûreté du Québec et baux	279 415.51 \$
MRC de Matawinie	Quotes-parts	276 836.83 \$
Multi-Route	Abat-poussière	37 865.08 \$
Pétrole Pagé	Diesel	67 840.89 \$
P.G Solutions Inc.	Informatique	27 884.54 \$
Groupe Colas Québec	Matériel granulaire, asphalte froide	98 570.44 \$
Visa Desjardins	Cartes crédits de 5 employés	27 706.63 \$

ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU BUDGET 2024

Les orientations générales du budget 2024 s'inscriront dans un effort d'équité, de rationalisation des activités municipales et de soutien de nos ressources humaines par le maintien à niveau de nos équipements, matériel et méthodes. Notre objectif : offrir aux citoyens les meilleurs services et qualité de vie qui soient.

Voici les grandes orientations qui teinteront la confection des prévisions budgétaires 2024;

1- Politique sur la reconnaissance des employés (ex. 10-15-20-25)
2- Investissement dans l'achat d'immeuble au cœur de la municipalité
3- Projet caserne
4- Travaux de réfection du chemin Notre-Dame-de-la-Merci
5- Offre de loisirs élargie pour une programmation variée
6- Analyse des besoins pour les services de patrouille communautaire et nautique
7- Aménagement d'une deuxième station de lavage dans le PU
8- Achat deuxième véhicule électrique pour le service d'urbanisme
9- Plan de revitalisation du centre du village et découpage qui vise à revitaliser et maximiser les commerces
10- Application de la réglementation pour les bandes riveraines
11- Plan de sensibilisation des rives

Dans un même temps, le conseil municipal prévoit poursuivre les investissements d'amélioration des routes locales et une mise à jour des services afin d'optimiser les services municipaux.

Dans les prochains mois, nous travaillerons des ententes intermunicipales en matière de sécurité incendie et la mise en place de patrouilles nautique et communautaire avec les municipalités de Chertsey et Saint-Donat. Nous procéderons également à des appels d'offres regroupés avec les municipalités de Rawdon, Chertsey, Entrelacs et Saint-Donat pour l'élimination, le traitement, la collecte et le transport des matières résiduelles.

Naturellement, le conseil municipal reste à l'affût de programmes gouvernementaux pour le renouvellement des infrastructures et l'amélioration des équipements municipaux.

En conclusion, je veux vous remercier pour la confiance démontrée à l'égard du conseil et en terminant, je tiens ici à remercier très sincèrement l'ensemble du personnel municipal, les membres du conseil ainsi que les bénévoles pour leur travail constant, leur appui et leur implication.

Donné à Notre-Dame-de-la-Merci
Ce neuvième jour de septembre 2024

Isabelle Parent, mairesse